



Le jeune opposant avait pourtant reçu de l'autorité administrative un récépissé de déclaration de manifestation publique.

Cabral Libii est très déçu, le candidat classé troisième à l'issue du scrutin présidentiel de 2018, a été interdit de tenir une manifestation le samedi 18 janvier dernier, à Akonolinga, département du Nyong et Mfoumou, région du Centre Cameroun.

Cabral Libii, apprend-on, qui devait procéder à l'installation de quatre responsables de son parti, a vu débarquer un contingent de gendarmes qui lui ont barré la route, afin que lui et sa délégation, ne puisse pas continuer leur chemin.

Cette scène s'est produite à Mengueme, un canton Yebekolo où est originaire le ministre camerounais de la Défense, Joseph Beti Assomo.

Il se murmure alors que le RDPC n'a pas encore digéré le départ de ces quatre responsables qui lui ont tourné le dos récemment, pour rejoindre le Parti camerounais pour la réconciliation nationale (PCRN) de Cabral Libii. Aussi, le parti de Cabral Libii est en compétition dans cette localité contre le RDPC, pour les élections locales du 09 février 2020.

« Alors que nous avons le récépissé de déclaration, une escouade de gendarmes nous a

subitement barré la route. Nous nous rendions pour installer 4 sous-comités d'arrondissement dont les présidents sont récemment démissionnaires d'un autre parti (RDPC ndlr). Un précédent politique dans cette localité. Comment pouvons-nous donc installer des sous-comités dans la base si on n'y va pas? Après d'âpres négociations au téléphone avec le commandant de Compagnie, le sous-préfet pourtant signataire de la déclaration dont serait informellement partie l'instruction, étant resté injoignable, nous avons juste été autorisés, avec la tête de liste PCRN à Akonolinga M. Magloire Akono, à aller pendant quelques minutes, dire aux populations que l'installation était reportée », s'est insurgé Cabral Libii sur les réseaux sociaux.
